

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
  
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# L'AMI DE LA RELIGION DE LA PATRIE.

JOURNAL ECCLESIASTIQUE, POLITIQUE, LITTÉRAIRE, ET DE L'INSTRUCTION POPULAIRE.

12<sup>e</sup>.-6a. par ANNEE.

“Le trône chancelle quand l'honneur, la religion et la bonne foi ne l'environnent pas.”

par ANNEE. 12s.-6a.

BUREAU DE REDACTION, }  
Rue Ste. Famille, No. 14. }

Québec, LUNDI, 15 Janvier 1849.

BUREAU DE REDACTION,  
Rue Ste. Famille, No. 14

## EXTRAITS des derniers journaux français,

PAR L'EUROPA.

### Ce qu'est la Presse.

Nous trouvons dans l'*Opinion publique* un article très-remarquable de M. de Lourdeux sur la situation des partis en France.

Après avoir examiné les travaux de l'Assemblée nationale, il passe en revue le *journalisme*.

“ Dans la *Presse*, dit-il, même absence d'exposition et de discussion. Les journaux des divers partis républicains n'ont essayé d'approfondir aucune question : les uns ont battu en brèche l'édifice social, les autres l'ont défendu ; ils ont fait des appels au nombre et à la force, et non à la raison et à la justice, ils ont exprimé des volontés absolues, et non des convictions réfléchies. Cherchez dans les feuilles démocratiques et socialistes comment elles entendent réaliser cette égalité de bien-être qu'elles réclament sous peine de mort pour la bourgeoisie ; vous n'y trouvez rien de pareil.

“ Demandez-leur ce que seraient, dans leurs systèmes, la famille, la commune, la cité ; quelles garanties elles réservent à la liberté, civile, politique et religieuse ; quelle part elles font aux artistes, aux savants, aux hommes de pensée qui doivent être aussi des hommes de loisirs. Demandez-leur comment la civilisation pourrait se développer et fleurir dans une société où le travail matériel serait tout, où la vie intellectuelle et morale ne serait plus rien ; elles vous répondront par des imprécations et des menaces contre les riches, par des passions effervescentes, tout au plus par des actes de foi dans un avenir chargé de brouillards ; mais vous n'obtiendrez d'elles rien qui s'adresse à la raison ; et quand elles vont au fond des questions sociales, c'est avec des sophismes tranchants comme la hache et le glaive ; elles ne creusent que pour saper les fondements de l'ordre moral, et encore elles s'en prennent moins aux principes qu'aux hommes ; elles attaquent les propriétaires plus que la propriété, les monarchistes plus que la monarchie. En un mot, leurs efforts tendent plutôt à déterminer des actions violentes dans leur parti qu'à faire naître des convictions raisonnées dans la société.

“ Ce travail de la presse anti-sociale oblige la presse sociale à passer aussi de la discussion à l'action. Les écrivains conservateurs s'occupent plutôt de défendre les actes du pouvoir que de défendre les bases de l'ordre. Ils ne cherchent plus ce qu'il faut dire, mais ce qu'il faut faire. “ Ainsi, des volontés en présence des passions aux prises, des positions attaquées et défendues, l'agitation et l'action partout, la discussion nulle part. C'est là un état tout nouveau dans cette France si éclairée, si intelligente, si confiante naguère dans la force de la raison et de la vérité, si fière du progrès de ses lumières. Cet état ne peut être que transitoire : c'est une crise trop violente pour être durable, mais qui ne peut être sans résultat pour le progrès de la société.”

ra l'humanité tout entière, ait été réalisé par lui.”

### La France est-elle républicaine ?

La *Réforme* s'indigne beaucoup de ce qu'un ministre avait dit : *Vous voyez bien que la France n'est pas républicaine* ; et elle prend texte de cette déclaration pour démontrer au contraire que la France est républicaine.

Nous demanderons à la *Réforme* de vouloir bien nous dire si la France est républicaine de la veille ou du lendemain ?

De la veille, ce n'est guère probable, car si elle a laissé faire la révolution de février par les 12 ou 1,500 lecteurs de la *Réforme*, elle ne l'a point faite.

Elle n'est pas non plus, à ce qu'il paraît, et de l'aveu même de la *Réforme*, républicaine du lendemain.

Elle ne l'est pas non plus de naissance.

De quand l'est-elle donc ? Elle n'a pas appelé, invoqué la république ; elle ne l'a pas même point soutenue ; elle la subit.

Cette joie universelle après février, dont parle la *Réforme*, nous ne l'avons rencontrée nulle part ; partout, au contraire, la crainte, l'inquiétude et le doute.

La France a du bon sens, elle n'a pas peur de la république à cause ; elle a eu peur des républicains. Elle aurait accepté la république, si la république n'était pas venue avec les démocrates, les montagnards, les socialistes, les révolutionnaires, tous hommes que le pays repousse.

Aujourd'hui, la France voit ce qu'est la république de ces gens-là ; à l'œuvre on reconnaît l'ouvrier.

Que la *Réforme* cesse donc de s'étonner, de s'indigner, et de s'écrier que *l'impôt des 45 centimes, qui devait être le gage des fiançailles de la France avec la république, a tué la république*.

Comme la monarchie de Louis-Philippe, la république confiée à la garde de ces gens-là, ne finirait point par un assassinat, mais par un suicide. Si les principes faux ne renfermaient pas leur ruine en eux-mêmes, comment l'humanité se débarrasserait-elle du mal ?

Le *National* se faisait écrire, il y a quelques jours, que le Pape, chassé de Rome par un membre de la famille Bonaparte, refusait de venir en France, craignant l'élection du prince Louis-Napoléon.

Aussitôt les chercheurs se sont mis en campagne pour trouver des témoignages de la foi du petit père Marrast ; ils ont si bien fait, si bien cherché qu'ils ont découvert une lettre, une simple lettre, à propos d'un batpême, dans laquelle l'illustre rédacteur du *National* se signe par Danton, Camille Desmoulins, et le grand Robespierre ! Voilà donc la véritable religion du *National*, la croyance des hommes qui prétendent nous gouverner ! Donnons le passage que cite le *Journal de Chartres*, car on ne nous croirait peut-être pas sur parole :

“ 6 mars 1844.

“ Je serais très-volontiers le parrain de votre enfant ; mais vous savez qu'en fait de croyance, je ne puis garantir quoi que

parfaitement la France et les Français, a bien pu réfléchir sérieusement, et changer de détermination au moment de s'embarquer. Et certes, il est peu probable que M. Louis-Napoléon lui ait inspiré autant de craintes que les républicains de la veille, qui jurent par Danton et par Robespierre !

(*Journal des Villes et Campagnes.*)

### Prusse.

Le grand tort de nos journaux démocrates, c'est de ne donner sur nos voisins que des nouvelles très-fausSES et très-inexactes. Est-ce ignorance ou mauvaise foi ? Qu'importe. Toujours est-il que l'opinion publique est constamment égarée sur le véritable esprit national des autres peuples de l'Europe. Ainsi, immédiatement après février, le bruit courut d'une république en Belgique ; les hommes sérieux ne firent que rire de la naïveté des démocrates qui propageaient de bonne foi ces ridicules nouvelles. Plus tard, on fit semblant de croire à la possibilité d'une république fédérative allemande ; c'était méconnaître entièrement l'esprit public en Allemagne, et surtout en Prusse. Jamais pays n'a été mieux préparé par ses mœurs, par ses lois, par ses croyances et par ses doctrines philosophiques pour vivre en monarchie constitutionnelle. Les partis extrêmes s'agitent tant qu'ils vont, il faudra toujours, que, tôt ou tard, la Prusse passe par cette forme politique que les philosophes allemands eux-mêmes ont en quelque sorte élaborée.

Voilà pourquoi la constitution octroyée a été reçue avec enthousiasme par les hommes modérés de tous les partis. Sans doute, les uns auraient voulu qu'elle fût un contrat synallagmatique discuté et débattu entre le prince et le peuple ; les autres, au contraire, demandaient que le peuple, c'est-à-dire les représentants, discutassent seuls la constitution et l'imposassent au roi. Chacun de ces partis présentait de graves dangers.

La Prusse comme la France, comme toutes les nations modernes est travaillée, minée par le socialisme ; les doctrines démocratiques et révolutionnaires y font de très-grands progrès. Il importe donc essentiellement de conserver ou d'introduire dans le domaine politique, l'idée de Dieu, l'idée de lois morales supérieures à l'homme, l'idée d'une autorité qui ordonne l'obéissance et commande le respect. Cette idée, c'est celle qu'apporte avec lui un roi par la grâce de Dieu. La nouvelle constitution de Prusse avait été, soit débattue, soit imposée ; le roi devait nécessairement effacer son plus beau titre, et renverser la dernière barrière que le principe d'autorité puisse opposer au principe révolutionnaire.

La constitution de Prusse a donc été octroyée par ce qu'elle devait l'être, parce qu'elle ne pouvait pas ne pas l'être.

Mais dans la vie des nations, il arrive un moment où le peuple assez éclairé et assez moral peut concourir à l'administration de ses propres affaires. Quand ce moment arrive, les monarchies cessent d'être paternelles ou absolues pour devenir constitutionnelles, et alors la nation, dans l'exercice de sa dignité, de sa liberté et de

On le voit, rien que de très-naturel, de très-légitime dans ce qui se passe en Prusse ; mais nos démocrates de Paris, esprits forts s'il en fut jamais, grands raisonneurs de carrefours, sourient de pitié et haussent les épaules, quand ils entendent parler de roi par la grâce de Dieu ; eux, les républicains par la grâce du hasard, le nom de Dieu leur fait horreur comme ils font eux-mêmes horreur à la France avec le mot républicain ! Quant à nous, nous avons moins peur des mots que des sots ? la république ne nous effraye pas, ce sont les républicains qui nous dégoûtent !

### Le dernier mot des socialistes.

A côté du mouvement général des esprits tendant au rétablissement des principes et de l'ordre si cruellement ébranlés depuis huit mois, il s'est fait simultanément à Paris, ces jours derniers, dans les clubs, un mouvement socialiste diamétralement opposé aux principes conservateurs, mais qui n'en mérite pas moins d'être constaté. C'est pour ainsi dire le dernier mot, le vœu de l'école socialiste, sous l'inspiration de ses grands-maîtres et de ses grands-prêtres Proudhon, Raspail et Pierre Leroux.

Ce dernier mot s'est dit, ce va-tout des socialistes s'est joué, dans les clubs, à propos des élections de la présidence, et en haine de la république démocratique. M. Madier de Montjau y a tout simplement exterminé M. Ledru-Rollin au profit de M. Raspail, lequel, hélas ! ne profitera pas de ce beau dévouement de M. Madier de Montjau. Quoi qu'il en soit, le dernier mot des socialistes est celui-ci :

“ Nous ne voulons pas de la présidence, nous ne voulons pas d'un président, quel qu'il soit. Ledru-Rollin ou Raspail, Raspail ou Ledru-Rollin, peu nous importe !

“ Ne nous unissons-nous pas après le scrutin pour une autre bataille ? ” Ceci est le vœu de l'école. L'honneur en revient encore à M. Madier de Montjau, qui a jeté ces paroles comme une déclaration de guerre au suffrage universel, comme une bombe incendiaire dans le camp du *National*.

Si dans tout ceci il n'y avait de compromis que M. Marrast et la dynastie du *National*, avec M. Ledru-Rollin, nous trouverions le tour socialiste assez bien joué, car chacun n'aurait que ce qu'il mérite ; mais les socialistes proclament en même temps qu'ils veulent ressaisir les conséquences de subversion et de démolition qu'on s'était promises de la révolution de février. Il y a donc là une menace directe aux amis de l'ordre, à tous les honnêtes gens ; c'est bien différent. La chose vaut la peine qu'on y songe.

Au banquet de la barrière du Montparnasse, car un banquet c'est encore un club, tous les toasts socialistes peuvent se résumer à ces paroles non moins explicites que celles de M. Madier de Montjau : “ Il faut faire le coup de feu pour écraser les bourgeois et rendre au peuple sa souveraineté. ” Gracieux souverain !

Au club d'Arcole, le citoyen président a pris dans son discours des formes plus agréables :

“ Il est évident, a-t-il dit, que de gra-

tor socialiste, un grand tumulte se fait entendre dans un coin de la salle. Il y avait là un grand nombre de détenus politiques de toutes dates, de toutes couleurs, de toute école ; tous frères et amis.

Cependant, comme les héros du 24 février s'attribuaient à eux seuls la gloire d'avoir fondé la république, les autres héros de 1832, de Transnonain, de Saint-Méry, etc., ont protesté ; on s'est pris quelque peu aux cheveux ; mais on a fini par s'embrasser ; car on a compris le besoin de s'unir pour le branle-bas général, que tous ces honnêtes gens désirent prochain et sans miséricorde.

Telle est la situation morale des socialistes et de leurs clubs et de leurs banquets.

Le *Spectateur du Midi* contient les lignes suivantes datées de Florence le 5 décembre :

“ Je puis vous annoncer comme officiellement la nouvelle suivante : Une ligne vient d'être conclue entre la France, le Piémont et Naples. Et d'un autre côté, la Russie, la Prusse et l'Autriche viennent de conclure une ligne offensive et défensive. Voilà la fin de la sainte alliance ; reste à savoir de quel côté penchera l'Angleterre.

“ Les Siciliens ont refusé l'*ultimatum* anglo-français, et on assure qu'un mouvement réactionnaire a éclaté en Sicile, mais ceci mérite confirmation.

“ L'ambassadeur d'Angleterre a remis hier une note au ministère toscane, pour déclarer qu'elle ne permettra pas que le statut constitutionnel soit violé en Toscane, et que si cela arrive, l'escadre anglaise bloquera le port de Livourne. Nos pauvres ministres déconcertés par les événements de Rome, par cette menace de l'Angleterre, sont désorientés et confus. Ils seront forcés de se retirer au premier jour.”

### Chronique religieuse.

Une société nouvelle vient de se former dans l'intérêt de nos missions catholiques, et nous lui souhaitons réussite et grands développements. Rien n'est plus noble que son but, plus simple que ses moyens et sa constitution. Un vaisseau est équipé par souscription pour faire la pêche de la morue, et les bénéfices tourneront au profit de l'Eglise. Sur trois années que dure chaque expédition, une seule est activement employée à la pêche, les deux autres pourront être consacrées à la visite des différentes îles de l'Océanie, au transport et à la protection des missionnaires. Pour louer et recommander cette œuvre, il suffit de citer les brefs adressés par le Souverain-Pontife et par la Propagande à M. G. Radou, qui a pris l'initiative de l'entreprise, et qui conduira lui-même la première expédition. Un autre bref, en date du 18 mai dernier, autorise M. Radou à donner à son vaisseau le nom de *Pie IX* ; pouvait-il avoir un plus glorieux et plus heureux patronage ?

La société polynésienne est constituée, et les catholiques qui voudront en devenir actionnaires pourront prendre connaissance de ses statuts au siège de la société, rue Geoffroy-Marie, 16, à Paris ; M. Radou en est le gérant. Le comité de surveillance se compose de MM. le vice-amiral Cécile, de Custine, l'abbé de Cazalès, l'abbé Maret, le docteur Lefèvre, et Higuault, avocat.

L'AMI DE LA RELIGION

DE LA PATRIE.



"Le trône chancelle quand l'honneur, la religion et la bonne foi ne l'environnent pas."

QUÉBEC, 15 JANVIER 1849.

Notre Extra de Samedi.

Arrivée de l'America.

DÉPÊCHE TÉLÉGRAPHIQUE.

New-York, 12 janvier, 1849.

Le Steamer America est arrivé ce matin à Boston, en douze jours et demi de Liverpool.

France.—La cérémonie de la proclamation du président a eu lieu le 20, dans l'Assemblée nationale. M. Marrast avec émotion et d'une voix forte, a déclaré que Louis Napoléon était le président de la République Française, une et indivisible de ce jour au second dimanche de mai 1852, et invita le nouveau président à s'avancer pour prêter les serments requis par la constitution.

Après cette adresse, le nouveau président s'avança vers le général Cavaignac auquel il présenta la main; le général surpris, après quelques instants d'hésitation donna cordialement la sienne au président au milieu des marques d'approbation, de tous les partis.

Angleterre.—Le choléra est encore à Londres. Il fait peu de progrès dans les provinces; mais en Écosse il sévit avec une intensité alarmante. Le pape est toujours l'objet de l'intérêt général. Sa Sainteté est toujours à Gaète. L'esprit public en Autriche est exclusivement occupé de la guerre de Hongrie.

On nous écrit de Rimouski. "Que certains juges de Paix du Comté refusent d'autoriser les poursuites contre les débitants et vendeurs de liqueurs fortes, sans licence; ou s'ils permettent ces poursuites, ils protègent indirectement ces violateurs de la loi et font un tort immense à la cause de la tempérance.

Nous ne pouvons assez témoigner toute l'indignation que nous cause la conduite infâme des juges de Paix dont parle notre correspondant. Leurs noms devraient être traînés devant le tribunal de l'opinion publique pour y être voués au mépris de tous.

Mais le meilleur moyen de punir ces ma-

L'Avenir dit qu'une action en dommages a été intentée par M. Dessauls, neveu de M. L. J. Papineau, contre la Minerve, en conséquence de ce que ce journal a accusé M. Dessauls d'athéisme et de parjure. Les dommages réclamés sont de £3,000 !!

Le télégraphe est maintenant en opération depuis St. Jean (Nouveau-Brunswick,) jusqu'à Calais (Maine). Le directeur est M. Monk qui a dirigé pendant quelque temps le télégraphe de Québec.

Industrieux.—Un journal anglais de Toronto signale qu'on vient de découvrir en cette ville un moyen vraiment industriel de faire de l'argent. Une femme se présente dans une maison avec un panier d'aufs, ou de toute autre effet, et demandant la maîtresse, elle lui dit que monsieur a acheté d'elle à tel prix tout ce qu'elle avait d'aufs ou d'autres effets. Plusieurs personnes se sont ainsi laissées duper et n'ont été détrompées qu'à l'arrivée du mari. Le même journal signale qu'une dame a acheté de cette manière une quantité d'allumettes suffisante pour au moins vingt ans.

Le jour de Noël, M. Charles Ellet Jr. constructeur du pont suspendu, à la chute de Niagara, a traversé ce pont en traîneau, avec M. George Hamlin.

Dans la dernière exhibition de l'American Art Union, on remarquait une peinture de la rivière St. Charles par A. Andrews.

Il y a eu le 11 de ce mois, à St. Gervais une grande assemblée en faveur de la colonisation des townships présidée par Mr. le grand-vicaire Mailloux.

Il doit se publier à Londres un journal libéral qui aura pour titre The Canadian Free Press.

Le choléra a complètement disparu à New-York. A la Nouvelle-Orléans, il sévit encore avec violence, mais il semble diminuer et on pense que le froid va le faire disparaître tout à fait.

La banque de la ville d'Augusta (Maine) a été volée. On en a extrait une somme de \$21,562 en espèces et \$4,000 en billets de banque.

COMMERCE DE NEW-YORK. — D'après les relevés de la douane, le chiffre total des importations à New-York pendant l'année 1848, s'est élevé à \$88,400,860; en 1847, ce chiffre avait été de 95,036,257. Les exportations se sont élevées à \$43,567,916; l'année précédente, elles avaient été de \$52,879,274.

Il y a donc eu en 1848 une différence en moins de \$6,635,297 sur les entrées, et de \$9,311,328 sur les sorties. Mais, ainsi que nous l'avons déjà fait observer, l'année 1847 ne saurait être prise comme point de comparaison.

Le mouvement des espèces offre un résultat diamétralement opposé à celui de l'année précédente. Elles ne figurent dans les importations que pour \$1,093,727, tandis qu'elles entrent pour \$11,034,786 dans le chiffre des exportations. C'était tout le contraire en 1847, et ce rapprochement renverse complètement la balance comparative des deux exercices. Nous aurons d'ailleurs à établir dans quelques jours, d'une manière plus détaillée, le bilan commercial des douze mois qui viennent de finir.—Cour. E. U.

M. P. Nourrie, écrivain des Trois-Rivières, a bien voulu se constituer agent de notre journal, pour cette ville.

— John Heath, écrivain N. P. de Rimouski est agent de notre journal pour cette localité.

Grandes Assemblées du Comté de

écuyer; secrétaire—J. N. Chassé, écrivain notaire de Ste. Marie.

Les résolutions suivantes furent préparées par le comité, soumises à l'assemblée et adoptées comme suit:

Tenure Seigneuriale.

Résolu—Que, quoique la tenure seigneuriale ait été, dans le commencement de l'établissement du Canada, un moyen facile et peu dispendieux de colonisation en ce pays par les taux minimes établis par les seigneurs d'alors, suivant l'intention du gouvernement français, en accordant les seigneuries aux concessionnaires primitifs, est depuis long-temps, par les privilèges exclusifs que les seigneurs se sont arrogés, les taux élevés et exorbitants des rentes actuelles et les abus qui se sont introduits dans l'application des lois qui régissent cette tenure, un obstacle au développement de nos ressources industrielles et à l'établissement des terres incultes et non concédées, une source constante de procès onéreux et la principale cause de l'expropriation et de la ruine d'un grand nombre de cultivateurs.

Résolu—Que c'est l'opinion de cette assemblée que l'intention du gouvernement français, en introduisant la tenure seigneuriale en ce pays, n'était pas d'imposer une taxe sur l'industrie et les labours du censitaire, mais bien de donner au seigneur le pouvoir de prélever le droit de lods et ventes sur la valeur du sol seulement.

Résolu—Que les terres ont été concédées depuis environ l'année 1635 jusqu'à 1793, espace de temps de 155 ans, au taux moyen d'un sol tournois de rente foncière par chaque arpent en superficie, et un sol de cens pour chaque arpent de front; que depuis cette dernière époque les seigneurs ont élevé graduellement le taux des rentes pour les nouvelles terres à concéder à un prix exorbitant, attendu surtout la qualité du sol et du climat du bas de cette province du Canada, et qui pis est, se réservent le droit de retrait, tous les pouvoirs d'eau, et souvent la pierre à chaux, tous les bois de pin, pruche, épinette et autres propres à être sciés et exploités, et de souffrir tous et tels chemins qu'il plaira aux seigneurs outre les chemins ordonnés par la loi sur leurs dites terres, et de les entretenir en bon état; ce qui paralyse le travail et l'industrie des censitaires, et les met dans le cas inévitables de poursuites par les seigneurs, d'où suivent l'expropriation et la ruine d'un grand nombre de cultivateurs.

Résolu—Que pour remédier à ces maux, aux inconvénients de la tenure seigneuriale et aux abus criants qui s'y sont introduits, cette assemblée est d'opinion que la législature passe une loi pour expliquer, définir et établir le vrai sens des lois qui régissent cette tenure, les taux auxquels les concessions auraient dû et devraient se faire, et révoquer les taux exorbitants des rentes actuelles aux taux primitifs, ainsi qu'une loi de commutation volontaire de la part du censitaire, basée sur cette loi déclaratoire.

Libre navigation du Saint-Laurent.

Résolu—Que l'ouverture de la navigation du St. Laurent aux vaisseaux étrangers donnera au Canada des débouchés avantageux à ses produits, et qu'en particulier l'admission des vaisseaux américains dans le St. Laurent contribuera beaucoup à alimenter le commerce, à augmenter les revenus des divers canaux construits à grands frais par la province, et à faire cesser l'incertitude et le malaise qui existe dans notre pays par suite des mesures récemment passées par le parlement impérial, lesquelles sont de nature à affecter d'une manière funeste notre avenir commercial.

Réforme Électorale.

Résolu—Que c'est l'opinion de ce comté que les membres libéraux de la législature ne doivent pas cesser de protester contre l'injustice faite aux comtés du Bas-Canada, et à notre comté en particulier, dans l'acte d'Union par l'inégalité de la représentation; que ce comté espère que les députés réformistes feront leur

semblée qu'il serait avantageux pour le pays que les procureurs et solliciteurs généraux ne fassent pas partie des conseils exécutifs et législatifs de cette province et qu'ils ne soient que les aviseurs légaux de la couronne.

Produits Agricoles.

Résolu—Que c'est l'opinion de ce comté que la protection accordée aux produits agricoles de ce pays soit continuée.

Municipalités.

Résolu—Que c'est l'opinion de cette assemblée que les conseils de paroisses devraient être rétablis.

Lois de voirie.

Résolu—Que c'est l'opinion de ce comté que les lois de voirie actuellement existantes, amalgamées avec les municipalités, sont insuffisantes et n'opèrent pas de manière à satisfaire les habitants de ce comté, et qu'il devient nécessaire de changer les dites lois de voirie de manière à les faire coordonner avec le système municipal de paroisses.

Résolu—Que c'est l'opinion de ce comté que la route du grand chemin qui conduit de Québec aux Etats-Unis et autres chemins du comté, ont été considérablement négligés par le gouvernement dans la distribution de ses deniers, et qu'il soit présenté une adresse aux trois branches de la législature pour demander une aide pour l'amélioration des dits chemins.

Bureaux d'Enregistrement.

Résolu—Que c'est l'opinion de ce comté que la loi qui établit les bureaux d'enregistrement en cette partie de la province constituant ci-devant le Bas-Canada, est vague, incertaine, et plutôt propre à jeter la confusion dans les affaires qu'à donner des garanties aux gens d'affaires et aux acquéreurs.

Résolu—Que c'est l'opinion de ce comté qu'il devient nécessaire de rappeler la dite loi d'enregistrement, ou au moins de l'amender de manière à la rendre claire, intelligible et moins dispendieuse pour les habitants de cette province.

Résolu—Que c'est l'opinion de ce comté que les frais d'enregistrement sont trop élevés, et dans le cas qu'il serait trouvé expédient de laisser la dite loi en force en y faisant des amendements, un des amendements à y faire serait de régler un mode d'enregistrement moins dispendieux que celui maintenant existant.

Résolu—Que le bureau d'enregistrement n° 3 de ce comté soit transféré au passage de la Pointe-Lévi à Québec, pour le plus grand avantage des intéressés, et que F. Lemieux, écuyer, représentant ce dit comté dans le parlement provincial, soit prié de faire à cet effet, auprès de l'exécutif, toutes les démarches nécessaires.

Indemnité.

Résolu—Que ceux de nos compatriotes qui ont souffert durant les troubles de 1837 et 38, dans le Bas-Canada, ont de graves raisons de se plaindre de ce qu'ils n'ont pas été indemnités de leurs pertes, tandis que dans le Haut-Canada semblables indemnités ont été liquidées et soldées depuis long-temps. Que les intéressés ont droit de l'attendre des Honorables Membres qui composent l'administration, qu'ils proposeront à la prochaine session de la Législature une mesure à cet effet, propre à faire disparaître l'injustice commise par le précédent ministère envers les Bas-Canadiens.

Cours de Commissaires.

Résolu—Que les cours de commissaires établis dans les campagnes sont absolument contraires au bien public, en ce qu'ils donnent lieu à de nombreuses poursuites frivoles et vexatoires, et causent la ruine d'un grand nombre d'habitants; qu'il serait expédient d'en demander le rappel et le rétablissement des cours de district et de division.

Éducation.

Résolu—Que le Bill actuel des écoles ne tend nullement à l'avancement de l'éducation dans ce pays et que la situation

coles, soit réduite à celle de £125, mais que celle de capacité soit exigée vu qu'elle l'emporte sur la première.

Administration.

Résolu—Que ce comté reconnaît avec plaisir le bien que l'administration actuelle a déjà fait pour le pays depuis son avènement au pouvoir et espère qu'elle proposera à la prochaine session des mesures libérales tendant à faire le bien de ce pays.

Résolu—Que les électeurs de ce comté saisissent cette occasion pour témoigner à F. Lemieux, écuyer, M. P. P., leur approbation de sa conduite parlementaire durant la dernière session, et de son assistance à notre présente assemblée.

Correspondance.

E. R. F.... Ecr. Montréal.—Billet reçu; le journal est expédié au nouvel abonné.

Messire M.... St. Eustache.—journal expédié; M. Chs. Frs. C... St. Simon de Rimouski; argent reçu, journaux expédiés. Votre abonnement datera du 1er janvier.

John H... Ecr. N. P. Rimouski.—Lettre reçue. Le journal vous est expédié régulièrement, c'est la faute du département des postes, si vous ne le recevez pas. Espérons que les abus criants de ce département, vont bientôt cesser. Nous acceptons avec plaisir l'offre que vous nous faites. Recevez nos remerciements pour le zèle que vous entretenez pour notre journal.

Jas. R.... Ecr. Rimouski.—Lettre reçue; journaux expédiés. Votre abonnement date du 15 janvier. J'expédie, comme vous le demandez trois copies extra à M. G.... pour les nouveaux abonnés qu'il doit avoir eus. Je n'ai pas reçu de lettre de M. G.... par l'agence; vous verrez que M. H.... est nommé agent pour cette paroisse.

M. Damase R.... St. Eustache.—Le journal vous est expédié trois fois par semaine, au bureau de poste, à Québec, ainsi; voyez chez vous qu'il n'y a pas est la cause de ce désappointement.

P. N... Ecr. Trois-Rivières.—Lettre reçue; le journal sera expédié aux nouveaux abonnés, à dater de ce jour. Nous avons fait ce que vous nous conseillez dans la dernière partie de votre lettre.

DÉCÈS.

En cette ville, le 9 du courant, à la résidence de M. A. S. Matte, Thérèse Angers, veuve de feu M. J. B. Matte de la Pointe-aux-Trembles, à l'âge de 78, A. St. Thomas, le 5 du courant, Raymond Boucher, veuve de Raymond Bourdages, écrivain, à l'âge de 49 ans.

À Montréal le 8, à l'âge de 71 ans et respectable citoyen de cette ville, A. Boucherville, le 10 du courant, à l'âge de 76 ans, M. Joseph Judoïn, ancien et respectable citoyen de cette paroisse. Les pauvres ont à regretter un de leur soutiens, car sa charité était inépuisable.

À St.-Polycarpe, le 6 du courant, après une longue maladie supportée avec la résignation du chrétien et le courage de l'homme fort, Joseph Mondion, ci-devant de Québec, âgé de 54 ans.

Au Cap-Santé, le 8, M. Jean-Olivier Paquet, instituteur, âgé de 40 ans.

AUX FABRIQUES.

Les fabriques pourront se procurer, au plus bas prix possible, des chaînes pour lampes, LUSTRES D'ÉGLISE, en s'adressant chez A. Amiot écrivain, marché de la Basoche ou au soussigné qui en a fabriqué une pour la chapelle de M. M. les Congréganistes de cette ville.

J. JOLICŒUR, Ferblantier, rue du Cuivre-Saint, Québec, 12 janvier 1849.

ÉTUDE DE NOTAIRE.

Un Soussigné, retenu depuis quelque temps hors de cette ville à l'honneur d'annoncer qu'il a repris l'exercice de sa profession en son bureau actuel. Rue d'Aiguillon porte voisine de M. F. Gauvreau, Architecte faubourg St. Jean. EUGÈNE LÉCUYER. Québec, 12 Janvier 1848.

AUX VOYAGEURS ET AUX PARTIS DE PLAISIR.

MAISON DES DILIGENCES DE NOUVEAU



